

## LES RANGERS CANADIENS EN RENFORT SUR LA BASSE-CÔTE-NORD

**Blanc-Sablon, le 20 avril 2020** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et locales, annonce l'arrivée de renforts en Basse-Côte-Nord afin d'éviter la propagation de la COVID-19 sur ce territoire isolé.

Des membres des Forces armées canadiennes, les Rangers canadiens, apporteront un soutien logistique et de main-d'œuvre générale aux services de santé en plus de fournir les équipements nécessaires et d'assurer la logistique liée à la mise en place de zones de dépistage et d'investigation de la COVID-19 aux endroits identifiés. Ils pourront également apporter un soutien communautaire aux personnes vulnérables ou en confinement et soutenir les programmes locaux de sensibilisation à la COVID-19 dans les communautés pour favoriser la distanciation physique.

Voici quelques responsabilités que pourraient avoir les Rangers canadiens en Basse-Côte-Nord :

- Assister le personnel du CISSS de la Côte-Nord dans l'aménagement des mobiliers et du matériel nécessaire pour la mise sur pied des sites non traditionnels;
- Installer des campements temporaires;
- Rapporter tout signe de détresse psychologique décelé chez un citoyen ou une communauté;
- Assurer un service logistique pour les personnes en confinement sans ressources;
- Patrouiller dans les communautés afin de sensibiliser les citoyens et les commerçants aux mesures de santé publique en vigueur ainsi que rassurer ceux-ci en les informant;
- Implanter des points de sensibilisation;
- Sensibiliser les individus qui désirent circuler entre les villages;
- Rapporter tout non-respect d'isolement obligatoire.

Les Rangers canadiens forment un sous-élément spécialisé des Forces armées canadiennes. Ils garantissent une présence militaire dans les régions isolées du Canada comme le Nord canadien et le long des côtes. Ils ont pour mission d'observer et de signaler des activités inhabituelles.

Rappelons que vous devez vous tenir à une distance de 2 mètres d'autrui, et ce, en tout temps, et éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les accolades. Si vous présentez de la fièvre ou de la toux, demeurez en isolement à la maison. Les mesures d'hygiène, comme se laver les mains 20 secondes et tousser dans son coude, représentent les meilleurs moyens de se protéger contre les infections et de protéger son entourage.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa mobilisation et rappelle l'importance de respecter les mesures d'isolement, de rassemblements interdits et de distanciation sociale recommandées par le gouvernement du Québec.

### À propos de la COVID-19

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre ou des difficultés respiratoires, vous pouvez contacter sans frais la ligne **1 877 644-4545**. Pour en savoir plus : <https://www.quebec.ca/coronavirus>. Vous pouvez également obtenir de l'information régionale sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>.

- 30 -

Source : Myriam Gagné  
Adjointe au président-directeur général et relations médias par intérim  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252281